



Argentonnay, le 18 janvier 2022

Mesdames et Messieurs,

Pendant les 15 prochains jours, le chantier va nécessiter l'utilisation d'un brise-roche ce qui entrainera des nuisances sonores et vibratoires plus importantes.

Afin de limiter la gêne occasionnée, les ouvriers n'utiliseront ce matériel qu'entre 9h et 12h et 15h et 17h

De même, dans le cadre des travaux de terrassement et afin de faire passer des tuyaux d'alimentation en eau, une tranchée doit être creusée au sein de l'ehpad au niveau de la verrière (repas des familles / cuisines / lingerie).

Ces travaux se dérouleront du 31 janvier au 4 février 2022.

Pendant ce temps, il ne sera donc pas possible de traverser l'ehpad en rez de chaussée. Ainsi, pour rejoindre les services 'rabier bas' et 'au fil du temps', il faudra obligatoirement utiliser l'ascenseur qui se situe à l'entrée de l'établissement (service buanes).

Dans le même temps, le mercredi 2 février, il y aura une coupure d'eau générale de 10h à 17h.

Sur cette période, tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments, mais, pour faciliter le travail des soignants, nous vous demandons de bien vouloir limiter vos visites entre le 31 janvier et le 4 février.

Il n'y aura pas de prise de repas avec les résidents jusqu'au 6 février et le mercredi 2 février, l'établissement sera fermé aux visites.

Pour toutes questions, nous vous rappelons l'adresse mail mise à votre disposition : [cvs@lelac79.fr](mailto:cvs@lelac79.fr).

N'hésitez pas à faire remonter toutes vos interrogations.

Nous restons disponibles et vous remercions pour votre compréhension.

Bien à vous  
JL VICTOR, Directeur